



Que dois-je faire sans réponse de la part de mon avocat

Par **patjo**, le **06/10/2009** à **12:14**

Bonjour,

Je suis en instance de divorce conflictuel depuis bientôt deux ans . Je demande des renseignements a mon avocats qu'il ne me donne pas, je lui demande de m'accorder un rendez-vous qu'il ne m'accorde pas , je lui demande si il veut se déssaisir de mon dossier il ne me repond toujours pas . Je me sens totalement désemparée que dois-je faire?

Cordialement

Par **jeetendra**, le **06/10/2009** à **13:51**

[fluo]Ordre des Avocats Maison de l'Avocat [fluo]

6 rue Taillepie
95300 PONTOISE
01 34 35 39 39

Bonjour, le mieux pour débloquer la situation avec votre avocat c'est de prendre contact avec l'Ordre des avocats dont il dépend, courage à vous, cordialement.

Par **patjo**, le **06/10/2009** à **14:17**

RE Avant toute chose merci pour votre rapidité , mais je ne voudrais pas en arrivais la ,de

plus il 'm'avait fait un forfait de 4000€ ttc et je lui ai déjà versé 2500€ (dont 1000€ en espèces) si je change d'avocat cela revient à repartir de zéro et financièrement cela m'est actuellement impossible.

J'ai également une autre question lors d'une ordonnance de conciliation provisoire il a été ordonné à mon futur ex mari de me restituer mes affaires perso ainsi que la voiture (bien commun) qu'il m'a prité à la gare cela fait maintenant un an, et il n'a toujours rien fait et moi je ne sais pas comment l'obliger à exécuter l'ordonnance

Cordialement